

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 2 (1873)
Heft: 8

Rubrik: Un trait de loyauté

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

- 13 fr. 50; pour combien chaque marchand a-t-il fourni et quelle somme redoit le dernier ?
242. Il y a 3510 litres de vin dans un foudre, qui a rempli 15 pièces; combien chaque pièce contient-elle de litres ?
243. Une citerne a 5 mètres de long, 4 m. de large et 6 m. de profondeur; combien contient-elle de litres ?
244. Un abreuvoir a 4 m. de long, 0 m. 6 de large et 0 m. 5 de profondeur; combien contient-il de litres ?
245. Un casier de grenier a 0 m. 8 de long, 0 m. 5 de large et 2 m. de profondeur; combien contient-il de décalitres ?

B. D.

UN TRAIT DE LOYAUTÉ

A la date du 18 avril, nous adressions la lettre suivante à M. Daguet, professeur à l'Académie de Neuchâtel et rédacteur en chef de l'*Educateur* :

Monsieur le Rédacteur,

Je déclare que les paroles que vous me prêtez dans le dernier numéro de l'*Educateur*, à l'occasion de la récente assemblée des instituteurs valaisans, sont une pure invention du *Confédéré*. Tous les instituteurs qui ont assisté à cette réunion attesteront, au besoin, que, dans mes deux discours, je n'ai dit mot *ni du P. Girard ni de M. Daguet*.

J'ose espérer, Monsieur le Rédacteur, qu'après avoir suivi le *Confédéré* dans ses imaginations calculées, vous n'imiterez pas la couardise de ce journal qui a refusé d'insérer, dans ses colonnes, la rectification que je lui ai adressée à ce propos.

Veillez agréer, etc.

R. HORNER.

Contre toute attente, l'*Educateur* n'a que trop suivi l'exemple du *Confédéré*, car il n'a pas encore fait mention de notre rectification. Il nous est douloureux d'avoir à signaler des procédés aussi déloyaux et aussi peu honnêtes de la part du rédacteur de l'*Educateur*. Nos lecteurs sauront désormais ce qu'il faut penser de la bonne foi, de la conscience de ces hommes qui posent devant le public en pédagogues et en réformateurs de l'Eglise.
